



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Défense, le 8 février 2008

affaire suivie par : Bruno BESSIS - DGUHC-QC2
Franck FAUCHEUX – DGUHC - PUCA
Suzanne ROUMEAS – CERTU

tél. 01 40 81 93 99
tél. 01 40 81 24 70
tél. 04 72 74 58 79

ministère
de l'Emploi,
de la Cohésion Sociale
et du Logement

direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat
et de la Construction
secrétariat permanent
du Plan Urbanisme
Construction
Architecture

Dispositif de retour d'expérience et de capitalisation sur les bonnes pratiques du développement durable dans le bâtiment en France

7ème réunion du comité technique transversal du 7 février 2008 :
Ordre du Jour

14h00 – 16h30

1. relecture du tableau et des mots clés pour la base de données BPDD
2. grands principes du cahier des charges
3. répartition de la relecture des fiches d'analyse dans le comité technique

Présents

Bruno Bessis – DGUHC/QC2
Marc Bruant – CETE Méditerranée
Laurent Deleersnyder – CETE NP
Franck Fauchaux – DGUHC/PCA
Janine Rivoire – CERTU
Suzanne Rouméas – CERTU

excusée

Sylviane. Nibel – CSTB

1. relecture du tableau et des mots clés pour la base de données BPDD

Le tableau en question préfigure celui que les lecteurs pourront consulter lors de leur navigation sur le site BPDD. Ce tableau donnera une vision synthétique des opérations avec:

- des informations administratives (nom, adresse, type de bâtiment, SHON, date de valeur...)
- par défaut les informations sur le coût et sur les performances énergétiques,
- une notation sur chacun des 5 volets traités dans la fiche, avec, en surimpression l'apparition de mots clés donnant les points forts plus détaillés dans la fiche PDF,
- un lien pour ouvrir et/ou télécharger la fiche en PDF.

Un certain nombre de remarques a été fait pour préciser les informations à intégrer au tableau (SHON, date de valeur...) qui vous est joint en copie.

Lors de la discussion, il est apparu qu'un certain nombre de "fiches repères" (courtes, claires et concises) doit être rédigé pour permettre au lecteur de comprendre certaines notions:

- rappel des définitions des **différentes surfaces** (SHON, SU, SH), et les formules de calcul,
- rappel des définitions de **l'énergie primaire, de l'énergie finale** et des formules pour passer de l'une à l'autre,
- formule de **calcul du CO2**,
- une fiche sur la **décomposition des coûts** (travaux, foncier, VRD, honoraires...),
- une fiche sur les modes de **mesure de la consommation d'énergie** dans le bâtiment; il s'agit d'identifier pour les maîtres d'ouvrage l'ensemble des postes de consommation (production d'électricité, énergie liée au chauffage, énergie liée à l'ECS, l'énergie liée aux autres usages et équipements du bâtiment...), et de préciser pour certains équipements les appareils de mesure qui devraient être mis en place pour en mesurer l'efficacité (chauffe-eau solaire, géothermie...)

Il est décidé que:

- la fiche surface soit rédigée par Laurent Deleersnyder à partir des éléments de l'outil "Ratios de coûts",
- la fiche énergie et la fiche CO2 soient rédigées par Sylviane Nibel, à partir des définitions présentes dans la RT2005.
- La fiche "mesure de consommation" soit rédigée par Marc Bruant; il axera sa fiche en destination des évaluateurs CETEs; la fiche de Marc Bruant sera mise en cohérence avec celle en cours de rédaction pour les suiveurs VUD² pour inciter les Maîtres d'ouvrage à intégrer dans leur DCE les appareils de mesure électrique et énergétique (cette fiche est

rédigée par Jean-Alain Bouchet, CETE d'aix, et Jean-Luc Collet, architecte ENSAIS, suiveur transversal VUD²).

2. Les grands principes de la base de données

Il est décidé que:

- le comité technique aura la charge, à la suite de la relecture de la fiche d'analyse transmise par l'évaluateur, de définir les mots clés caractérisant l'opération; cette proposition de référencement dans le tableau, une fois validée par les pilotes de l'action, sera intégrée et mise en ligne sur le futur site internet par le gestionnaire du site;
- pour se donner le temps de définir les listes futures de mots clés les plus pertinents, de travailler par pallier: les mots clés seront définis selon la hiérarchie suivante:
 - i. Mots clés répondant aux thèmes d'analyse (exemple qualité environnementale),
 - ii. Mots clés répondant aux sous-thèmes définis dans la grille d'entretien des évaluateurs (exemple: thème qualité environnementale / sous thème énergie),
 - iii. Mots clés répondant plus précisément à l'opération (exemple: thème qualité environnementale / sous thème énergie / précision: chauffage solaire),
- que la possibilité de créer ces mots clés au fur et à mesure de leur création par le gestionnaire du futur site BPDD soit imposée dans le cahier des charges du développeur informatique de la base de donnée.

3. Répartition de la relecture des fiches dans le comité technique

Suzanne Rouméas communiquera à cet effet le tableau récapitulatif et proposera une répartition entre les membres.